



## Assemblée générale

Distr.  
GÉNÉRALE

A/50/1026  
26 août 1996  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

Cinquantième session  
Points 8 et 65 de l'ordre du jour

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ORGANISATION DES TRAVAUX

TRAITE D'INTERDICTION COMPLETE DES ESSAIS NUCLEAIRES

Lettre datée du 23 août 1996, adressée au Président de  
l'Assemblée générale par le Chargé d'affaires par  
intérim de la Mission permanente du Japon auprès de  
l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous informer que mon pays appuie fermement les vues exprimées par M. Richard Butler, Ambassadeur de l'Australie, dans la lettre qu'il vous a adressée le 22 août 1996 concernant la reprise de l'examen de la question d'un traité d'interdiction complète des essais nucléaires à l'Assemblée générale (A/50/1024).

Compte tenu de ces vues, je me joins à lui pour vous prier de bien vouloir faire le nécessaire pour que l'Assemblée se réunisse en session plénière à compter du 9 septembre à 10 heures et se prononce sur la question, conformément à sa résolution 50/65 du 12 décembre 1995.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de la cinquantième session de l'Assemblée générale, au titre des points 8 et 65 de l'ordre du jour.

Le Chargé d'affaires par intérim,

Représentant permanent adjoint du Japon

(Signé) Masaki KONOSHI

-----